

Communauté de Communes du  
Canton de Lembeye en Vic-Bilh  
Département des Pyrénées-Atlantiques



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### SEANCE du 29 juin 2011 à 20 H 30 à LEMBEYE

Nombre de délégués :

En exercice : 70

Présents : 45

Votants : 45

Contre : 0.....

Abstention : 0.....

Date de convocation 23 juin 2011

**PRESENTS** : MM. MILHOMIS Alain, JEAGLE Jean-Marie , OULIE Nadine, TRUCO Jean-Philippe, DUBERTRAND François, TORTIGUE Jean, LEGRAND-FERRONNIERRE Xavier, GAYE Robert, PRUGUE Martine, LOSTE-BERDOT Patrick, SALABERT Alain, PEYROU Robert, LAMAZERE Georges, VIGNAUD Arnaud, SILENCIEUX Patrick, PEILHET Pierre, LOUSTAU-THEN Jean-Michel, BOINOT Elisabeth, LANDI Jean-Luc, ROUTIS Francis, DESSERE Jean-Michel, SUBRA Jean-Claude, ETCHEBEST Paulette, ETCHEBEST Jean, CADET Marie-France, SIRVEN Nicole, NEUVILLE Marie-Françoise, ARNALOT Olivier, ROUMIGOU Christian, MARIE Jacky, CAPDEVIELLE Eliane, MARTINS José, CLOUTE Thierry, CAZENAVE Andrée, RIUS Benoît, CARPENTIER-CHAMPROUX Annick, CERVERA Mireille, ARMAU Pierre, DANIEL Christian, CASTETS Philippe, LAHONDA Marie Claude, BAUD René, CHANTRE Michel, BAZET Marc, BROUSTE Nicole.

**ABSENTS EXCUSES** : MM. REISCH Sonia, COUSTAU-GUILHOU Paul, LARQUE Johan, VASSALO Georges, VASSALO Anne-Marie, MERCIER Emmanuel, MONDAT Thierry, SANSOT Raymond, MAURY Jean-Claude, BECHACQ Jean-Paul, LABAT Christian, CANTOUNET Michel, DEVECIS Laurent, GAIRIN Marc, LOUSTAU Aline, DEVIER Marie-Claude, MERVANT Christian, MURILLO Charles, CERISERE Frédéric, CASSOU Henri, JUNCA Serge, TAURUS Pierre, HUGUES Gabriel, HERAN Jean-Robert, LARBIOUZE Bernard, VOLAT Jean-Louis, LOUSTAU-THEN Paule, PEHAU Jean-Luc, LARQUE Danielle,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur GAYE Robert.

OBJET : Autorisation de dépôt des dossiers de demande de subvention.

Le président rappelle que par délibération en date du 8 avril 2010, le Conseil Communautaire a autorisé la Communauté de Communes du Canton de Lembeye à se porter maître d'ouvrage dans la réalisation du RAM du Val d'Adour.

En effet, pour permettre la mutualisation de la gestion du RAM du Val d'Adour, une Communauté de Communes doit coordonner, embaucher et mobiliser tous les moyens humains et techniques.

La Communauté de Communes de Lembeye, est donc appelée à supporter les charges de fonctionnement et d'investissement inhérentes au bon fonctionnement du RAM. Chaque collectivité impliquée dans la mise en place du RAM participera aux charges réelles occasionnées au prorata du nombre d'habitants (référence INSEE population totale 2010, ceci pour une durée de 3 ans).

Les collectivités concernées sont les suivantes :

- Communauté de Communes de Vic-Montaner,
- Communauté de Communes des Castels,
- Communauté de Communes d'Adour-Rustan-Arros,
- Communauté de Communes du Madiranais,
- Communauté de Communes de Lemveye,
- Les Communes du Canton de Maubourguet : Maubourguet, Aurièbat, Caussade, Estirac, Labatut, Lafitole, Lahitte-Toupière, Larreule, Sauveterre, Sombrun, Vidouze.

Le Président informe le Conseil Communautaire que l'acquisition d'un véhicule est financée à hauteur de 75 % par les partenaires institutionnelles et des devis ont été examinés.

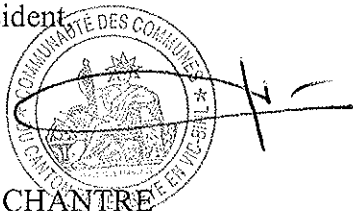
Après débat, le Conseil Communautaire

**AUTORISE** l'acquisition d'un véhicule de type KANGOO pour un montant de 10 237 € HT

Fait et délibéré à Lembeye

Le 29 JUIN 2011

Le Président

The image shows a circular official seal of the 'Communauté de Communes du Canton de Lembeye'. The seal features a central emblem with a crown and a shield, surrounded by the text 'COMMUNAUTÉ DES COMMUNES' at the top and 'LE CANTON DE LEMBEYE' at the bottom. A handwritten signature in black ink is written across the seal.

Michel CHANTRE